

RÈGLEMENT DU JEU

Jeu « Quel personnage du Roi Lion êtes-vous ? » – et grattez le ticket d'or

1. ORGANISATION

La société PANDORA FRANCE au capital de 100.000 € dont le siège social est situé au 16 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 531 162 709, organise sur Internet du 11/07/2019 au 28/07/2019 un jeu avec obligation d'achat intitulé « Quel personnage du Roi Lion êtes-vous ? et grattez le ticket d'or, accessible via www.jeu-pandora-disney.fr selon les modalités décrites au présent règlement.

La Société Organisatrice organise le Jeu sur le site www.jeu-pandora-disney.fr

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des dispositions du présent règlement.

2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1 Conditions de participation

Ce Jeu est avec obligation d'achat et ouvert à toute personne majeure à la date de début du Jeu disposant d'un compte Facebook ou twitter. Pour bénéficier du lot attribué à l'issue du Jeu, le participant devra passer une commande sur le site <https://fr.pandora.net/fr> dans les conditions explicitées dans le présent Règlement.

Jeu limité à une participation par personne sur la période totale de l'opération. En cas de fraude, la Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation et gain(s) obtenus.

Ne peuvent pas participer au Jeu, les membres du personnel de la Société Organisatrice, du personnel des Magasins participant à l'opération et toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du Jeu.

Les participants engagent leur responsabilité quant à l'exactitude des informations renseignées. Toutes informations inexactes ou mensongères entraînent la disqualification du participant. Les participants autorisent à ce titre toutes vérifications concernant leur identité et domicile. Pour ce faire, la Société Organisatrice se réserve le droit, ce que tout participant accepte, de demander la communication d'une copie des documents attestant de ces informations.

Les participants s'abstiendront de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme au présent règlement.

2.2 Déroulement du jeu

Pour participer au Jeu, le participant devra effectuer l'ensemble des étapes suivantes :

1/ Se connecter à l'url : www.jeu-pandora-disney.fr

2/ Renseignant son identité et coordonnées e-mail

3/ Participer au test ludique « Quel personnage du Roi Lion êtes-vous ? » en complétant l'ensemble des questions proposées

4/ Le participant peut s'il le souhaite sélectionner la touche « Je joue et m'inscris à la Newsletter Pandora » ou bien « Je joue sans m'abonner ». Si le participant ne s'abonne pas, ses données renseignées ne seront pas extraites, ni utilisées à des fins de prospection commerciale.

5/ Accéder au ticket d'or grattant en cliquant sur « c'est parti »

6/ Une fois le ticket d'or gratté, le participant découvrira s'il est gagnant.

7/ En cas de lot attribué, l'écran indiquera la marche à suivre pour pouvoir en bénéficier pour l'achat minimum d'un article Pandora de la collection Disney (hors soldes et promotions en cours) avant le 28 juillet 2019.

3. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Le Jeu est basé sur le principe d'un ticket instantané à gratter en ligne. .

Le Jeu est basé sur le principe d'un jeu instantané aléatoire suite au grattage du ticket d'or.

Le ou la gagnant(e) sera informé du gain immédiatement sur l'écran après avoir gratté le ticket d'or.

Le gagnant sera informé du gain uniquement sur la page web correspondante et devra conserver le code unique instantané qui sera généré à cette occasion. Le code ne pourra être régénéré en cas de perte ou d'oubli. Le participant est responsable de prendre les actions nécessaires afin de le sauvegarder avant la fermeture de la page web correspondante.

Si le participant perd, il sera également immédiatement informé.

Si le participant a déjà joué, il sera également immédiatement informé.

Le ou la gagnant(e) est libre de refuser l'attribution du gain, et pourra ne utiliser le code gagnant. Ce désistement remettra le lot en jeu afin de l'attribuer à un autre participant. De même, le lot ne pouvant être distribué par suite d'une erreur ou désistement du participant, d'une modification de ces coordonnées, ou pour toute autre raison, sera définitivement perdu sans qu'aucun remboursement ou dédommagement soit due au participant par la Société Organisatrice.

4. DOTATIONS

4.1 Dotations

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

- 50 lots constitués d'un charm Pandora Léopard en Argent (référence produit : 798065ENMX) d'une valeur de 45€
- 1100 lots constitués d'un porte-clé d'une valeur marchande de 10€

Aucun document ou photographie relatif aux bijoux n'est contractuel. Il est entendu que la Société Organisatrice se réserve la possibilité de substituer à tout moment aux bijoux proposés, un autre lot d'une valeur équivalente.

La Société Organisatrice ne sera pas tenue d'attribuer les bijoux si le gagnant ne s'est pas conformé au présent règlement.

4.2 Remise de la dotation

Le gagnant sera informé du gain attribué de manière instantanée directement sur la page web correspondante. L'écran indiquera la marche à suivre pour pouvoir bénéficier de son lot à l'occasion de son prochain achat sur le site <https://fr.pandora.net/fr> avant le 28 juillet 2019 :

1. Copier/ coller le code
2. Rendez-vous sur <https://fr.pandora.net/fr>
3. Faites vos achats en commandant au moins un produit Pandora de la collection Disney (hors promotions et soldes en cours)
4. Ajoutez le code gagnant dans l'encart « code promo » puis validez votre panier

5. Le gagnant recevra son lot dans son colis ainsi commandé sur le site internet Pandora <https://fr.pandora.net/fr>

Le gagnant disposera de jusqu'au 29 juillet 2019 pour utiliser son code gagnant et remporter le lot attribué.

A défaut, le gain sera définitivement perdu sans qu'il soit du au gagnant un quelconque remboursement ou indemnisation de la part de la Société Organisatrice.

La société organisatrice décline toute responsabilité et ne sera pas tenue responsable de la non-délivrance du lot en raison d'une cause extérieure, toute omission ou erreur du participant gagnant, en cas de non-respect du présent Règlement, ou en cas de non utilisation du code gagnant dans les délais susmentionnés.

5. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

PANDORA France est le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre du présent Jeu.

Les données à caractère personnel sont collectées, traitées et utilisées aux fins suivantes :

- gérer l'accès au Jeu
- Prendre en compte la participation au jeu
- identifier le gagnant
- gérer toute réclamation ou cas de fraude éventuelle
- se conformer aux règlements et lois applicables

Les catégories de données collectées sont les suivantes : prénom, nom, adresse email ainsi que la date de naissance.

A défaut de collecter les données (prénom, nom, adresse email), les participants ne pourront participer au Jeu.

Les données seront conservées pendant toute la période du Jeu ainsi que 2 mois après.

Toutefois, sous réserve de votre accord en appuyant sur le bouton d'inscription à la newsletter, vos données personnelles pourront être utilisées à des fins de prospection et de communication commerciale : envoi d'informations et d'offres commerciales de la part PANDORA France et de nos partenaires. Dans ce cas, vos données personnelles sont enregistrées dans nos fichiers de clients et prospects. Ces données ne pourront pas être utilisées à d'autres fins et ne seront pas conservées au-delà d'une durée de 26 mois à compter de votre dernière connexion au site pandora.net.

Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) et à la loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès à leurs données. Ils peuvent également en demander la rectification, la limitation ou la suppression (étant précisé que les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation). Les

participants ont également le droit de s'opposer au traitement de leurs données sous certaines conditions. Ils disposent également du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur mort.

Les participants peuvent exercer leurs droits en écrivant à estore-fr@pandora.net ou en se connectant à l'onglet « Protection des données » disponible sur [pandora.net](https://fr.pandora.net/fr/protection-donnees/?srcName=Protection%20donn%C3%A9es&src=categorySearch&position=bottom) : <https://fr.pandora.net/fr/protection-donnees/?srcName=Protection%20donn%C3%A9es&src=categorySearch&position=bottom>

Les participants ont également le droit de faire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) – www.cnil.fr ; 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour en savoir davantage sur leurs droits et les conditions dans lesquelles Pandora France traite leurs données personnelles, les participants peuvent prendre connaissance de notre Politique de confidentialité :

<https://fr.pandora.net/fr/politique-de-confidentialite/privacy-policy.html?position=bottom&src=categorySearch&srcName=Politique%20de%20confidentialit%C3%A9>

6. RESPONSABILITÉ

La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Jeu.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau.

La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires, pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du Jeu ou du site web [pandora.net](https://fr.pandora.net) dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants. Les participants ne pourront, par conséquent, prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Enfin, la responsabilité de la Société Organisatrice ne peut être recherchée concernant tous les incidents, dommages, sinistres et/ou accidents qui pourraient survenir aux gagnants ou à leurs proches ainsi qu'à tous tiers du fait de l'utilisation du lot attribué.

Si des circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice l'exigent ou en cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve le droit de reporter, écourter, proroger, modifier, annuler ou suspendre le Jeu et sans que sa responsabilité ne soit engagée.